Université de Strasbourg

DÉLIBÉRATION
Conseil d'administration

Séance du 2 juin 2026

Délibération n°106 -2026
Point 5.8.3.12

Point 5.8.3.12 de l'ordre du jour
Tarifs 2026-2027 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté des sciences historiques proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».
Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.
Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La composante ne souhaite pas augmenter les tarifs de ses formations.

Validation en conseil de composante : 16 mars 2026

Le 5 mai 2026, la CFVU a approuvé avec 31 voix pour.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER, Vice-présidente

Délibération :
Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2026-2027 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté des sciences historiques proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	32
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	3
Ne participe pas au vote	1

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 4 juin 2026

La Directrice générale des services

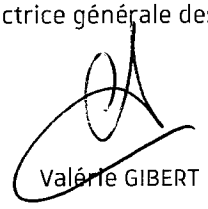

Valérie GIBERT

			Tarifs 2025-2026	Tarifs 2026-2027	
Composante	**Diplômes**	**Droits de base (L ou M)**	**FI droits spécifiques**	**FI droits spécifiques**	**Remarques / Modifications**
Sciences humaines et sociales					
HIS	DU Mondes antiques et médiévaux: langues anciennes, épigraphie et papyrologie	L			
HIS	1A Akkadien		140	140	
HIS	2A Akkadien		140	140	
HIS	1A Arabe		Fermé en 2025/2026	140	
HIS	2A Arabe		Fermé en 2025/2026	140	
	1A Arabe médiéval		140	140	
	2A Arabe médiéval		140	140	
HIS	1A Araméen ancien		Fermé en 2025/2026	140	
HIS	2A Araméen ancien		Fermé en 2025/2026	140	
	1A Arménien		140	140	
	2A Arménien		140	140	
	1A Avestique		140	140	
	2A Avestique		140	140	
HIS	1A Copte		140	140	
HIS	2A Copte		140	Fermé en 2026/2027	
HIS	1A Coréen ancien		140	140	
HIS	2A Coréen ancien		140	140	
HIS	1A Egyptien classique		Fermé en 2025/2026	140	
HIS	2A Egyptien classique		Fermé en 2025/2026	Fermé en 2026/2027	
HIS	1A Epigraphie grecque		140	140	
HIS	2A Epigraphie grecque		140	140	
	1A Epigraphie indienne		140	140	
	2A Epigraphie indienne		/	140	
HIS	1A Epigraphie latine		140	140	
HIS	2A Epigraphie latine		140	140	
HIS	1A Grec ancien		140	140	
HIS	2A Grec ancien		140	140	
HIS	1A Grec patristique		140	140	
HIS	2A Grec patristique		140	140	
HIS	1A Latin		140	140	
HIS	2A Latin		140	140	
HIS	1A Latin médiéval		140	140	
HIS	2A Latin médiéval		140	140	
HIS	1A Ougaritique		Fermé en 2025/2026	140	
HIS	2A Ougaritique		Fermé en 2025/2026	140	
	1A Pali		140	140	
	2A Pali		140	140	
HIS	1A Papyrologie		140	140	
HIS	2A Papyrologie		140	140	
HIS	1A Persan		Fermé en 2025/2026	140	
HIS	2A Persan		Fermé en 2025/2026	140	
	1A Vieux-Perse		140	140	
	2A Vieux-Perse		140	140	
HIS	1A Runes scandinaves		140	140	
HIS	2A Runes scandinaves		140	140	
	1A Vieux-Norrois		140	140	
	2A Vieux-Norrois		140	140	
HIS	1A Sanskrit		140	140	
HIS	2A Sanskrit		140	140	
HIS	1A Sumérien		140	140	
HIS	2A Sumérien		140	140	
HIS	1A Syriaque		140	140	
HIS	2A Syriaque		140	140	
HIS	1A Latin patristique		140	140	
HIS	2A Latin patristique		140	140	
HIS	DU Histoire, sociologie, archéologie et anthropologie des religion	M			
	1A		0	0	
	2A		0	0	

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire| DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR *: **2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

x SANS modification ☐ AVEC modification

Composante : Faculté de Sciences Historiques
Dénomination du DU : Histoire, Sociologie, Archéologie et Anthropologie des Religions
Date d'approbation par le Conseil de composante : 16 mars 2026

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour)* :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : néant

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : néant

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : néant

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? néant
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : néant
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	27		27
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	52€

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	6 864 €	Droits spécifiques: *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	0 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes ***	16 811 €
Autres dépenses**	9 947 €		
Total des dépenses	16 811 €	Total des recettes	16 811 €
Résultat (dépenses - recettes)		0€	

*À préciser : 132 HETD

** À préciser : Frais d'hébergement, de transport et de restauration de 29 membres externes de l'ITI HiSAAR, nationaux et internationaux, ayant assuré un enseignement dans le DU HiSAAR.

*** À préciser : Financement ITI HiSAAR

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :*

Le DU HiSAAR étant complémentaire des formations initiales des 11 masters et des formations doctorales rattachées à l'ITI HiSAAR, les étudiants ayant validé le DU pourront faire valoir l'excellente scientifique de leur formation universitaire dans le domaine de la recherche scientifique interdisciplinaire sur les faits religieux au niveau national et international, en postulant à des bourses doctorales et postdoctorales, y compris celles proposées par l'ITI HiSAAR

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	45	0 €
Formation Continue		
Exonération	45	0 €

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	52 €

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	6 864 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes ***	17 154 €
Autres dépenses**	10 290 €		
Total des dépenses		Total des recettes	17 154 €
Résultat (dépenses - recettes)		0€	

*A préciser : 132 HETD

** À préciser : Frais d'hébergement, de transport et de restauration de 30 membres externes de l'ITI HiSAAR, nationaux et internationaux, ayant assuré un enseignement dans le DU HiSAAR.

*** À préciser : Financement ITI HiSAAR

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE ☐ MASTER x

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)
1ère année	0€	Apogée
2e année	0€	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ☐ ou NON x

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :
22 membres internes (unistra) et 29 membres externes nationaux et internationaux, membres de l'ITI HiSAAR, ont participé à la formation d'excellence scientifique proposée dans le DU hiSAAR en 2025-2026 (séminaires thématiques de recherche, masterclass, université d'hiver et d'été)
Pour 2026-2027, l'offre sera maintenue à un total de 132 HETD de formation (séminaires thématiques de recherche, masterclass, université d'hiver et d'été)

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire| DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDÉ POUR *: **2026-2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

☐ SANS modification x AVEC modification

Composante : Faculté des Sciences Historiques
Dénomination du DU : Langues anciennes, épigraphie, papyrologie
Date d'approbation par le Conseil de composante :

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour)* :

Pas de modifications de la maquette.
En 2026-2027 réouverture du cours de Coréen ancien 1, Coréen ancien 2, et Copte 1 suspendus en 2025-2026
En raison de l'absence d'enseignants spécialisés, suspension des cours suivants pour la rentrée 2026-2027
- égyptien classique 2 (nivau 1 déjà fermé depuis rentrée 2024-2025)
- copte 2
Ce DU est entièrement autofinancé.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :
Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 1

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? non
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : néant
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	185	0	0
Formation Continue	0	0	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	53

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	19610	Droits spécifiques: *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	25900
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	5180	Autres recettes *	
Autres dépenses*	1110		
Total des dépenses	25900	Total des recettes	25900
Résultat (dépenses - recettes)			0

*A préciser :

Commentaire du résultat : DU autofinancé

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :* Ce DU a pour finalité l'apprentissage d'une langue ancienne en complément d'un parcours LMD. Il n'y a donc pas de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	185	140
Formation Continue	0	
Exonération	0	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	53

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	19610	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	25900
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	5180	Autres recettes *	
Autres dépenses*	1110		
Total des dépenses	25900	Total des recettes	25900
Résultat (dépenses - recettes)			0

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE X MASTER ☐

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)
1ÈRE ANNÉE	140	Apogée
2ÈME ANNÉE	140	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE : OUI ☐ou NON X

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU